

 Gmail René LEMPEREUR <cpagie59@gmail.com>

PLU Capendu- Réponses aux questions suite entretien du 21.07.2020

1 message

CECCONELLO Pascale <Pascale.CECCONELLO@carcassonne-agglo.fr> 22 juillet 2020 à 14:20

À : René LEMPEREUR <cpagie59@gmail.com>

Cc : BURGAT Christine <christine.BURGAT@carcassonne-agglo.fr>, ZOURGANE Mina <mina.zourgane@carcassonne-agglo.fr>

Monsieur Lempereur,

Suite à notre entretien d'hier, vous trouverez ci-après les compléments de réponse attendus :

Question 5 :

Lors des inondations d'octobre 2018, les services de Carcassonne Agglo ont bien constaté que la zone a fait l'objet d'une inondation sur toute sa superficie. L'agent qui s'est rendu sur le site n'a pas relevé précisément la hauteur d'eau ; il l'estime à + 20 à 30cm maximum du TN actuel.

Aucune dégradation des installations techniques, réseaux etc... n'a toutefois été constatée.

Nous n'avons pas de photos.

Question 9 :

Les réservoirs ont un rôle de tampon entre la demande en eau des abonnés et la capacité de production afin de garantir débit et pression de manière satisfaisante. D'après le schéma directeur réalisé en 2019, aucun déficit d'alimentation n'est observé en période de pointe. Les scénarios tendanciels modélisés (hypothèses SCoT et tendancielle) ne font pas apparaître de risque de pénurie.

Question 10 :

Le nombre d'installations d'assainissement non collectif est estimé à 50. Aucun contrôle n'a été effectué par le SPANC depuis 2017, date de rattachement de la commune à Carcassonne Agglo.

Question 11 :

La station d'épuration est bien dimensionnée sur la base de 4000 EH, soit 600 m³/j et/ou 240 kg DBO₅.

En 2019, elle a reçu 145 109 m³ pour une charge entrante moyenne de 118 kg DBO₅, soit l'équivalent d'environ 1900 EH.

Les rejets dans le milieu ont été conformes pour l'ensemble des paramètres.

Question 12 :

La station d'épuration doit faire l'objet de travaux d'amélioration et d'extension dont les études ont d'ores et déjà commencées.

Ces travaux porteront sur :

- l'amélioration des prétraitements,

- la construction d'un nouveau clarificateur,
- la mise en place d'une file de traitement des boues par centrifugation.

Espérant avoir répondu à votre attente,
Bien cordialement,

Pascale CECCONELLO | Adjointe au DGA - Directrice de département

Département aménagement et mobilités

04.68.10.56.51

Carcassonne Agglo

www.carcassonne-agglo.fr

Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce message qu'en cas de nécessité.

Ce message et toutes ses pièces jointes sont transmis à l'attention exclusive de ses destinataires et peuvent être confidentiels.

Si vous recevez ce message par erreur, merci de le détruire et d'en avvertir immédiatement l'expéditeur.

Toute utilisation de ce message non conforme à sa destination, toute diffusion ou toute publication, totale ou partielle, est interdite sauf autorisation expresse.

L'internet ne permettant pas d'assurer l'intégrité de ce message, Carcassonne Agglo décline toute responsabilité au titre de ce message s'il a été altéré, déformé ou falsifié.